

Cap sur 2030

Réunis mi-septembre, les administrateurs du Snitem ont fait le point sur les enjeux forts de la rentrée. Ils en ont profité pour échanger sur la stratégie du syndicat en cours d'élaboration pour les cinq ans à venir.

Dans un contexte économique et politique incertain, le conseil d'administration du Snitem s'est réuni le 17 septembre, après deux journées de séminaire. « *L'objectif de ces travaux était de prendre de la hauteur, évoquer les sujets clés de la rentrée et affiner les contours de notre stratégie 2030* », évoque Laurence Comte-Arassus, présidente du Snitem. L'ouverture des discussions a été confiée au Danois Bogi Eliassen, conférencier et directeur général de la *Movement Health Foundation*, organisation à but non lucratif qui développe des innovations numériques pour favoriser l'accès équitable à des soins de qualité, particulièrement dans les pays à revenu faible ou moyen. Ce fut l'occasion de rappeler que si « *l'innovation permet d'améliorer notre système de santé, encore faut-il que toute la population puisse y avoir accès* », pointe Laurence Comte-Arassus. Et les entreprises du dispositif médical ont toute leur place dans les réflexions pour atteindre cet objectif.

UNE FORTE ACTUALITÉ EN CETTE FIN 2025

« *Notre ambition : remettre la santé et tout l'écosystème de la santé, y compris tous les industriels, au cœur des discussions et des intérêts de nos concitoyens* », insiste la présidente du Snitem. Certains dossiers inquiètent toutefois. Parmi eux, le futur projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, la nouvelle baisse tarifaire brutale et massive sur les implants orthopédiques ou encore, la radiation de nouveaux produits de la liste en sus, proposée fin août par le ministère de la Santé. « *Nous demandons des décisions concertées*



et anticipées, et non des suppressions unilatérales de dispositifs de la liste en sus », insiste Laurence Comte-Arassus. Le Snitem attend, par ailleurs, l'annonce d'ici la fin de l'année de mesures de simplification concernant la mise en œuvre du règlement européen sur les DM et poursuit son plaidoyer pour la solution d'un « zéro pour zéro » droits de douane de part et d'autre de l'Atlantique (lire page 10).

UNE STRATÉGIE 2030 D'ICI JANVIER 2026

Les échanges se sont ensuite concentrés sur la stratégie 2030 que le Snitem est en train d'élaborer. « *Elle reposera sur une vision, une ambition commune pour notre secteur et sera déclinée en objectifs et en plans d'action concrets* », développe François Hébert, directeur général. Elle sera dévoilée en tout début d'année prochaine, « *une fois que nous serons tous, en tant qu'industriels du dispositif médical, parfaitement alignés* » et elle n'exclura pas une « *réorganisation adéquate du syndicat* », explique-t-il. Le « *Snitem est une communauté d'entreprises de tailles très diverses, françaises comme internationales. Notre force, c'est de penser et d'agir ensemble, au service de la santé* ».

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

Sur le plan de la méthodologie, « *nous avons lancé en début d'année une enquête auprès des dirigeants des entreprises adhérentes du Snitem* », relate François Hébert. « *Nous avons ensuite mené des entretiens plus ciblés auprès des membres de notre conseil d'administration et de nos différents groupes de travail, sans oublier nos*